

https://uqhmblog.wordpress.com asso.uqhm@orange.fr 52 avenue de Chartreuse 38240 MEYLAN

AVIS DE L'UNION DE QUARTIER DU HAUT MEYLAN SUR LE PROJET DE PLUI

Notre quartier du Haut Meylan qui s'étend des contreforts du Saint Eynard jusqu'à l'avenue des Sept Laux est le premier quartier de la ville où autrefois étaient regroupées la plupart des activités : église, mairie, poste, école....

Aujourd'hui, tout comme l'urbanisation de Meylan, notre quartier a vu l'aménagement de nombreux lotissements et la construction de maisons individuelles. C'est aussi dans notre quartier que l'on trouve de belles propriétés très arborées ainsi que le domaine des Capucins, aujourd'hui propriété communale et le domaine de Rochasson.

Notre Union de Quartier œuvre depuis sa création en 1974 à la défense du cadre de vie de ses habitants, à la préservation du patrimoine et au dynamisme économique.

Si ce projet de PLUI répond à un grand nombre de nos demandes, cependant nous formulons les réserves sur les points suivants :

- CES

Si nous sommes tout à fait favorables à la préservation du patrimoine historique et végétal, il nous semble que ce CES de 5 % en zone UD4 est trop restrictif et va limiter les divisions parcellaires.

OAP N°33 – Propriété Rigaud

L'insertion de constructions nouvelles sur ce site, va générer un apport important de circulation qu'il faudra prendre en compte et maitriser compte tenu de l'étroitesse des voiries (présence de murs).

- Liaisons inter quartiers

Meylan va se doter d'un nouveau centre ville et il est important pour les habitants de tous âges du Haut Meylan de pouvoir y accéder facilement.

FAIT A MEYLAN le 17 MAI 2019

La Présidente

Marie-Louise BARDOULAT